



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le **SAMEDI 19 OCTOBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 13 OCTOBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 26 OCTOBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 20 OCTOBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés

**Le Président de la Commission
Bernard DEJARDIN.**



PRECISIONS CONCERNANT LES LICENCES

En complément des informations fournies lors de l'Assemblée Générale concernant les licences en attente avec la mention « non validée » sur footclubs, il y a lieu de tenir compte des précisions suivantes :

1/ Sont concernés majoritairement les nouveaux joueurs et ceux devant fournir un nouveau certificat médical ou une nouvelle photo.

2/ Le joueur concerné figure sur le listing des joueurs ; cette inscription apparaît dès la transmission de la DL.

3/ Si le club décide d'aligner le joueur la présentation de la DL et d'une pièce d'identité est facultative. Cette présentation est par contre obligatoire en cas d'absence de présentation des licences sur Footclubs compagnon et d'absence du listing.

4/ Le joueur est aligné aux risques et périls du club en cas de non-qualification.

5/ En tout état de causes et indépendamment des autres circonstances, la première précaution à prendre est de s'assurer que le délai de qualification (4 jours) est écoulé.

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.



RECTIFICATIONS AUX REGLEMENTS GENERAUX

SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 OCTOBRE

Article 82 : Composition des groupes

3ème alinéa, il faut

La D6 comporte 60 équipes réparties en 5 groupes ; cette disposition est applicable à partir de la saison 2021 – 2022

L'annexe 7.3 (Championnats jeunes) sera réécrite est remplacée par un texte nouveau applicable pour la saison 2020 – 2021

Annexe 11, Article 6.1 Règlement des coupes

Déroulement des rencontres, phase finale

Rayer le texte ci-après : A partir des ¼ de finales les rencontres se déroulent sur un terrain en herbe, sauf si les 2 équipes en présence opèrent en championnat sur un terrain synthétique.

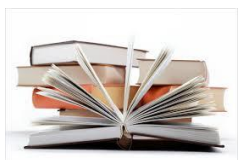
Annexe 11, Article 12 Règlement des coupes

Rayer le texte ci-après : Dans tous les cas (sauf en jeunes) une feuille de recette téléchargée sur le site du district (dans documents, rubrique : divers) doit être réalisée et envoyée au district dans les 48 heures suivant la rencontre. Le non-retour est passible d'une amende fixée au barème financier.

Annexe 14, Article 1

Ajouter en fin de cet article : En aucun cas une équipe B (ou C) ne pourra accéder en division supérieure pour y prendre la place de l'équipe A (ou B) du même club rétrogradée.

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU 9 OCTOBRE 2019

Présents : Jean Baptiste BEAUVENTRE - Daniel FOURMESTRAUX - Nicolas OBAL - Serge PAUCHET - Daniel SION - André SOJKA.

Excusés : Ottorino D IBERNARDO - Paul DERON.

DEMISSIONS / MUTATIONS / INDEPENDANT

Demandes de changement de club relevant de la Commission du Statut de l'arbitrage du District ARTOIS.

Dossier MUSTAR Mathieu (2543794849) de l'US CHEMINOTS AVION (520500) pour l'US BIACHE (500902)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Monsieur **MUSTAR Mathieu (2543794849)** la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois accorde la licence au club de **l'US BIACHE (500902)** à compter du **5 juillet 2019** et dit que Monsieur **MUSTAR Mathieu (2543794849)** couvrira dès la saison **2019/2020** le club de **l'US BIACHE (500902)**. (Article 33)

Dossier PIERRU Cyprien (2544464718) du Stade HENIN (500133) pour le FC MONTIGNY en GOHELLE (516057).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Monsieur **PIERRU Cyprien (2544464718)** la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois accorde la licence au club du **FC MONTIGNY en GOHELLE (516057)** à compter du **7 juillet 2019** et dit que Monsieur

PIERRU Cyprien (2544464718) couvrira le club du **Stade HENIN (500133)** pour les saisons **2019/2020** et **2020/2021**, ne couvrira le club du **FC MONTIGNY en GOHELLE (516057)** qu'à compter de la saison **2021/2022**. (Article 33)

Dossier RENUIT Hervé (1946822173) du FC CALONNE RICOUART F6 (529518) pour FUTSAL CLUB BETHUNOIS (850372)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Monsieur **RENUIT Hervé (1946822173)** la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois accorde la licence au club de **FUTSAL CLUB BETHUNOIS (850372)** à compter du **8 septembre 2019** et dit que Monsieur **RENUIT Hervé (1946822173)** couvrira le club du **FC CALONNE RICOUART F6 (529518)** pour les saisons **2019/2020** et **2020/2021**, ne couvrira le club de **FUTSAL CLUB BETHUNOIS (850372)** qu'à compter de la saison **2021/2022**. (Article 33)

OPPOSITION à MUTATION ARBITRE

Dossier DURIBREU Ludovic (1956831814) de l'USO LENS (518934) pour CSAL SOUCHEZ (522289).

Après avoir constaté l'absence non excusée de **DELEPINE Franck** président de **l'USO LENS (51893)**.

Audition de :

> Monsieur **DURIBREU Ludovic (1956831814)**.

> Monsieur **CAPET Yannick (1931196777)** secrétaire du **CSAL SOUCHEZ (522289)**.

La commission du Statut de l'arbitrage du District Artois accorde la licence au club du **CSAL SOUCHEZ (522289)** à compter du **9 juillet 2019** et dit que **Monsieur DURIBREU Ludovic (1956831814)** ne couvrira le club du **CSAL SOUCHEZ (522289)** qu'à compter de la saison **2021/2022**. Il continuera de couvrir le club de **l'USO LENS (518934)** pour les saisons **2019/2020** et **2020/2021**. (Art. 33)

Conformément à l'article 139 des règlements généraux du District la commission inflige une suspension de **deux matchs ferme** à Monsieur **DELEPINE Franck** président de **l'USO LENS (518934)** à compter du 21 octobre 2019 et a une amende de **35 euros**.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs du District, dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le président de Séance
Daniel SION

Le secrétaire de la Commission
André SOJKA



COMMISSION des CALENDRIERS SENIORS

V ENGAGEMENT TARDIF :

FC LA ROUPIE (c) en **SENIORS D7 – GROUPE C** – matchs le samedi à 15 heures.

V RENCONTRES PROGRAMMEES LES 26 ET 27 OCTOBRE ET LE 1^{ER} NOVEMBRE

Nota : Des rencontres de coupes sont susceptibles d'être programmées

D4 – GROUPE C

USO Meurchin (b) – AS Courrières

D4 – GROUPE D

Beaumetz Sud Artois – AS Beaurains (b)

D6 – GROUPE B

AJ Artois (b) – US Mondicourt

D6 – GROUPE C

OS Annequin (b) – JF Mazingarbe (b)

D6 – GROUPE E - Journée 12 « Aller »

FC Calonne (c) – ASC Camblain (b)

US St Pol (c) – US Boubers

FC Auchel (c) – US Monchy Breton

US Houdain (b) – US Croisette

AS Frévent B – AJ Ruitz

FC Servins B – FC Hersin B

Vallée la Ternoise (b) – ES Ourton

D7 – GROUPE B

Olympique Burbure (c) – AS Barlin (c)

D7 – GROUPE C

RC Locon (b) – US Ham

RC Chocques (b) – FC La Roupie (c)

D7 – GROUPE F

FC Brebières – FC Méricourt (b)

AS Neuvireuil (b) – AS Quiéry (b)

D7 – GROUPE G

ES Bois Bernard (b) – ES Eleu (b)

1er Novembre

D6 – GROUPE E

AJ Ruitz – US Boubers

D7 – GROUPE C

AS Lyssois (b) – FC La Roupie (c)

**Le Président de la Commission
Richard RATAJCZAK.**



COMMISSION des CALENDRIERS FEMININS

- > **FC MERICOURT** joue ses matchs **le dimanche à 13 heures 30** en **FEMININES D1**
- > Forfait général de **BOIS BERNARD** en **FEMININES D1**.
- > Engagement tardif d'**AJ RUITZ** en **FEMININES A 7 – GROUPE B** – Matchs **le dimanche à 10 heures**.
- > Engagement tardif de **BOIS BERNARD** en **FEMININES A 7 – GROUPE C**.
- > Le match : ESD Isbergues / FC La Roupie en **Féminines à 7 – Groupe A** se jouera le **dimanche 27 octobre à 10 heures**.
- > Le match : FC Hersin / RC Chocques en **Féminines à 7 – Groupe B** se jouera le **dimanche 27 octobre à 11 heures**.
- > Le match : AJ Artois / ES Bois Bernard en **Féminines à 7 – Groupe C** se jouera le **dimanche 27 octobre à 10 heures**.
- > Le match : AS BBV / US Beuvry en **Féminines U13 – Groupe B** se jouera le **samedi 26 octobre à 10 heures 30**.

**La Présidente de la Commission
Evelyne BAUDUIN.**



COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES

ENGAGEMENTS TARDIFS :

- > FC LIBERCOURT en **U18 D4 – GROUPE C**
- > FC SERVINS les COLLINES en **U15 D4 – GROUPE A**
- > STADE HENIN (b) en **U15 D4 – GROUPE B**
- > ASSB OIGNIES (b) en **U15 à 8 – GROUPE D**

RETRAITS D'EQUIPES :

- > SERVINS les COLLINES en **15 D3 – GROUPE B**

ENTENTES :

- > **U18 D4 – GROUPE C** : AS BAILLEUL/Arleux.

FORFAITS GENERAUX :

- > SC FOUQUIERES en **18 D2 – GROUPE B** – Amende de 35 euros
- > E. VERQUIN en **U18 D4 – GROUPE A** – Amende de 35 euros

Pascal WATEL.



COMMISSION des CALENDRIERS VETERANS

- > **AS VENDIN** joue ses matchs en **VETERANS – GROUPE G** à 10 heures
- > Forfait général d'**AS BEAURAINS** en **VETERANS A 7 – GROUPE I** – Amende de 35 euros
- > Forfait général d'**USSM LOOS EN GOHELLE** en **VETERANS A 7 – GROUPE C** – Amende de 35 euros.

> FC GIVENCHY joue ses matchs **VETERANS A 7 – GROUPE G** à 10 HEURES

Le Président de la Commission
Gérard DEBONNE.



COMMISSION DES CALENDRIERS JEUNES

MISE à JOUR

Calendrier U18 D4

Journée 10 : Programmée le **Lundi 11 Novembre 2019 à 15 heures**

Journée 11 : Programmée le **Samedi 7 Décembre 2019 à 15 heures**

Journée 21 (10 Retour) : Programmée le **Samedi 13 Avril 2020 à 16 heures**

Journée 22 (11 Retour) : Programmée le **Samedi 27 Avril 2020 à 16 heures**

REMISES PARTIELLES

✓ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le Samedi 26 Octobre 2019 à 16 heures :

U16 D1

ASSB OIGNIES – US BILLY BERCLAU du 7 septembre

AS COURRIERES – ES ANZIN du 7 septembre

U16 D2 – GROUPE A

US GIVENCHY/NEUVILLE – AS VALLEE TERNOISE du 28 septembre

U16 D2 – GROUPE B

US NOYELLES sous LENS – OLYMPIQUE HENIN du 5 octobre

✓ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le Vendredi 1^{er} Novembre 2019 à 10 heures :

U15 D1 (Journée du 8 septembre)

STADE BETHUNE (b) – ES SAINT LAURENT (b)

US NOEUX – OS AIRE

US SAINT POL – OLYMPIQUE LIEVIN

Car. BILLY MONTIGNY – ASSB OIGNIES → **INVERSEE**, se jouera à OIGNIES (*Terrain de BILLY fermé*)

U15 D3 – GROUPE B

US HOUDAIN – OLYMPIQUE LIEVIN du 13 octobre

U15 D4 – GROUPE A

Les COLLINES/CAMBLAIN – FC HINGES/LOCON (b) du 29 septembre

U15 D4 – GROUPE B

AS VIOLAINES (b) – STADE HENIN (b) du 29 septembre

AAE EVIN – FCF HENIN du 13 octobre

U15 D4 – GROUPE C

AS FREVENT – ES ANZIN (b) du 13 octobre

U15 à 8 - GROUPE D

FCH LENS – ASSB OIGNIES (b) du 29 septembre

AS PONT à VENDIN – SC FOUQUIERES du 29 septembre

✓ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le **Lundi 11 Novembre 2019 à 15 heures :**

U18 D1 (Journée du 14 septembre 2019)

ES SAINT LAURENT (b) – US SAINT POL

FC MONTIGNY – AS BBV

COS MARLES – OF ARRAS

AS BEAURAINS – OLYMPIQUE HENIN

Les 2 rencontres suivantes, en cas de qualification du FC AUCHEL et de l'ESD ISBERGUES pour le 5^{ème} tour de la Coupe GAMBARDELLA, seront reportées à une date ultérieure :

SCPP WINGLES – FC AUCHEL

Car. BILLY MONTIGNY – ESD ISBERGUES → Sera inversée si programmée le 11 novembre 2019 (*Terrain fermé*).

U18 D2 – GROUPE A

AS BARLIN – USSM LOOS du 5 octobre

U18 D2 – GROUPE B

OLYMPIQUE LIEVIN – UAS HARNES du 5 octobre

U18 D3 – GROUPE A

ANNEQUIN O.S. – SAINT POL U.S. 2 du 05/10/2019

U18 D3 – GROUPE B

AAE EVIN – HENIN STADE du 12 octobre

U18 D3 – GROUPE C

AS BREBIERES – SC ANZIN du 5 octobre

✓ En fonction des résultats des rencontres de coupes des 26 et 27 octobre 2019, d'autres rencontres pourront être programmées afin de mettre les calendriers à jour au plus tôt. Ces rencontres paraîtront dans l'HEBDO FOOT du Mardi 29 octobre 2019, et se joueront le week-end des 9 et 10 novembre 2019.

Pascal WATEL.



COMMISSION DES LITIGES SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

REUNION RESTREINTE DU 30 SEPTEMBRE 2019

Présidence : Evelyne BAUDUIN

Présents : Bernard DEJARDIN – Jacques PENNINCK

RESERVES NON CONFIRMÉES NON APPUYÉES et FORFAITS

COUPES ARTOIS U18 et U15

Journées des 7 et 8 septembre 2019

COUPE ARTOIS U18

Rencontre AS SAILLY LABOURSE / AS LYSSOIS

Absence de l'équipe de l'AS SAILLY LABOURSE à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS SAILLY LABOURSE. Amende de 15 €

AS LYSSOIS bat AS SAILLY LABOURSE par forfait. Score 5 - 0

Rencontre AS PTT ARRAS / ES VAL SENSEE

Absence de l'équipe de l'AS PTT ARRAS à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS PTT ARRAS. Amende de 15 €

ES VAL SENSEE VIS bat AS PTT ARRAS par forfait. Score 5 - 0

Rencontre AG GRENAY / FC CARVIN DYNAMO

Absence de l'équipe de l'AG GRENAY à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AG GRENAY. Amende de 15 €

FC CARVIN DYNAMO bat AG GRENAY par forfait. Score 5 - 0

Rencontre ES HAISNES / AS VENDIN

Absence de l'équipe de l'AS VENDIN à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS VENDIN. Amende de 15 €

ES HAISNES bat AS VENDIN par forfait. Score 5 - 0

Rencontre US GRENNAY / AS NEUVIREUIL

Absence de l'équipe de l'US GRENNAY à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US GRENNAY. Amende de 15 €

AS NEUVIREUIL bat US GRENNAY par forfait. Score 5 – 0

Rencontre CS HABARCQ / FC BEAUMETZ SUD ARTOIS

Réserves de CS HABARCQ non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à CS HABARCQ

Résultat acquis sur le terrain. Score 6 - 0

Rencontre FC MERICOURT / SC ARTESIEN

Absence de l'équipe du SC ARTESIEN à l'heure du coup d'envoi

Forfait du SC ARTESIEN. Amende de 15 €

FC MERICOURT bat SC ARTESIEN par forfait. Score 5 - 0

Rencontre I NORRENT FONTES / E VERQUIN

Absence de l'équipe de l'E VERQUIN à l'heure du coup d'envoi

Forfait de E VERQUIN. Amende de 15 €

I NORRENT FONTES bat E VERQUIN par forfait. Score 5 - 0

Rencontre AOSC SALLAUMINES / USSM LOOS

Absence de l'équipe de l'AOSC SALLAUMINES à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AOSC SALLAUMINES. Amende de 15 €

USSM LOOS bat AOSC SALLAUMINES par forfait. Score 5 - 0

Rencontre Les COLLINES-NEUVILLE / AS PONT à VENDIN

Absence de l'équipe de l'AS PONT à VENDIN à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS PONT à VENDIN. Amende de 15 €

Les COLLINES-NEUVILLE bat AS PONT à VENDIN par forfait. Score 5 – 0

Rencontre US COURCELLES / AS BREBIERES

Absence de l'équipe de l'US COURCELLES à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US COURCELLES. Amende de 15 €

AS BREBIERES bat US COURCELLES par forfait. Score 5 – 0

COUPE ARTOIS U15

Rencontre AAE EVIN / US NOYELLES sous LENS

Absence de l'équipe de l'US NOYELLES sous LENS à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US NOYELLES sous LENS. Amende de 15 €

AAE EVIN bat US NOYELLES sous LENS par forfait. Score 5 – 0

Rencontre AS SAILLY LABOURSE / AS LENS

Absence de l'équipe de l'AS LENS à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS LENS. Amende de 15 €

AS SAILLY LABOURSE bat AS LENS par forfait. Score 5 – 0

Rencontre AS PTT ARRAS / AS BARLIN

Absence de l'équipe de l'AS PTT ARRAS à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS PTT ARRAS. Amende de 15 €

AS BARLIN bat l'AS PTT ARRAS par forfait. Score 5 – 0

Rencontre FC BEAUMETZ SUD ARTOIS / AG GRENNAY

Absence de l'équipe de l'AG GRENNAY à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AG GRENNAY. Amende de 15 €

FC BEAUMETZ SUD ARTOIS bat AG GRENNAY par forfait. Score 5 – 0

Rencontre AFCLL BETHUNE / JF GUARBECQUE

Absence de l'équipe de l'AFCLL BETHUNE à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AFCLL BETHUNE. Amende de 15 €

JF GUARBECQUE bat AFCLL BETHUNE par forfait. Score 5 – 0

Rencontre US CROISILLES / AC NOYELLES GODAULT

Absence de l'équipe de l'US CROISILLES à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US CROISILLES. Amende de 15 €

AC NOYELLES GODAULT bat US CROISILLES par forfait. Score 5 – 0

Rencontre ES HAISNES / US LESTREM

Absence de l'équipe de l'US LESTREM à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US LESTREM. Amende de 15 €

ES HAISNES bat US LESTREM par forfait. Score 5 – 0

Rencontre SC ARTESIEN / AS BEAURAINS

Absence de l'équipe du SC ARTESIEN à l'heure du coup d'envoi

Forfait du SC ARTESIEN. Amende de 15 €

AS BEAURAINS bat SC ARTESIEN par forfait. Score 5 – 0

Rencontre FCF HENIN / FC CARVIN DYNAMO

Absence de l'équipe du FC CARVIN DYNAMO à l'heure du coup d'envoi

Forfait du FC CARVIN DYNAMO. Amende de 15 €

FCF HENIN bat FC CARVIN DYNAMO par forfait. Score 5 – 0

Rencontre FC MONTIGNY / US GONNEHEM

Réserves du FC MONTIGNY non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € au FC MONTIGNY

Résultat acquis sur le terrain. Score 6 - 0

Rencontre CS PERNES / FC LA ROUPIE

Absence de l'équipe du FC LA ROUPIE à l'heure du coup d'envoi

Forfait du FC LA ROUPIE. Amende de 15 €

CS PERNES bat FC LA ROUPIE par forfait. Score 5 - 0

Rencontre USO MEURCHIN / US COURCELLES

Absence de l'équipe de l'US COURCELLES à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US COURCELLES. Amende de 15 €

USO MEURCHIN bat US COURCELLES par forfait. Score 5 – 0

Rencontre US AVION CHEMINOTS / UAS HARNES

Absence de l'équipe de l'US AVION CHEMINOTS à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US AVION CHEMINOTS. Amende de 15 €

UAS HARNES bat US AVION CHEMINOTS par forfait. Score 5 – 0

Journées des 14 et 15 septembre 2019

COUPE ARTOIS U18

Rencontre AJ ARTOIS / AS PTT ARRAS

Absence de l'équipe de l'AS PTT ARRAS à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS PTT ARRAS. Amende de 15 €

AJ ARTOIS bat AS PTT ARRAS par forfait. Score 5 – 0

Rencontre AAE AIX / AS FREVENT

Absence de l'équipe de l'AS FREVENT à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS FREVENT. Amende de 15 €

AAE AIX bat AS FREVENT par forfait. Score 5 – 0

Rencontre AAE DOURGES – USO DROCOURT

Absence de l'équipe de l'AAE DOURGES à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AAE DOURGES. Amende de 15 €

USO DROCOURT bat AAE DOURGES par forfait. Score 5 – 0

Rencontre FC CAMBLAIN / AS SAILLY LABOURSE

Absence de l'équipe de l'AS SAILLY LABOURSE à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS SAILLY LABOURSE. Amende de 15 €

FC CAMBLAIN bat AS SAILLY LABOURSE par forfait. Score 5 – 0

Rencontre OC COJEUL / US GRENAY

Absence de l'équipe de l'US GRENAY à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US GRENAY. Amende de 15 €

OC COJEUL bat US GRENAY par forfait. Score 5 – 0

Rencontre SC FOUQUIERES / US COURCELLES

Absence de l'équipe de l'US COURCELLES à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US COURCELLES. Amende de 15 €

SC FOUQUIERES bat US COURCELLES par forfait. Score 5 – 0

Rencontre AS VENDIN / US CARVIN RUCH

Absence de l'équipe de l'US CARVIN RUCH à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US CARVIN RUCH. Amende de 15 €

AS VENDIN bat US CARVIN RUCH par forfait. Score 5 – 0

COUPE ARTOIS U15

Rencontre AAE DOURGES / AAE EVIN

Absence de l'équipe de l'AAE EVIN à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AAE EVIN. Amende de 15 €

AAE DOURGES bat AAE EVIN par forfait. Score 5 – 0

Rencontre AS LENS / CS LIEVIN DIANA

Absence de l'équipe de l'AS LENS à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS LENS. Amende de 15 €

CS LIEVIN DIANA bat AS LENS par forfait. Score 5 – 0

Rencontre ES LABEUVRIERE / AFCLL BETHUNE

Absence de l'équipe de l'AFCLL BETHUNE à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AFCLL BETHUNE. Amende de 15 €

ES LABEUVRIERE bat AFCLL BETHUNE par forfait. Score 5 – 0

Rencontre US COURCELLES / US ANNEZIN

Absence de l'équipe de l'US COURCELLES à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US COURCELLES. Amende de 15 €

US ANNEZIN bat US COURCELLES par forfait. Score 5 – 0

Rencontre US NOYELLES sous LENS / JS ECOURT

Absence de l'équipe de l'US NOYELLES sous LENS à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US NOYELLES sous LENS. Amende de 15 €

JS ECOURT bat US NOYELLES sous LENS par forfait. Score 5 – 0

Rencontre USSM LOOS / US CROISILLES

Absence de l'équipe de l'US CROISILLES à l'heure du coup d'envoi
Forfait de l'US CROISILLES. Amende de 15 €
USSM LOOS bat US CROISILLES par forfait. Score 5 – 0

Journées des 21 et 22 septembre 2019

COUPE ARTOIS U18

Rencontre AS BREBIERES / SC FOUQUIERES

Absence de l'équipe du SC FOUQUIERES à l'heure du coup d'envoi
Forfait du SC FOUQUIERES. Amende de 15 €
AS BREBIERES bat SC FOUQUIERES par forfait. Score 5 - 0

COUPE ARTOIS U15

Rencontre AS LENS / HINGES-LOCON

Absence de l'équipe de l'AS LENS à l'heure du coup d'envoi
Forfait de l'AS LENS. Amende de 15 €
HINGES-LOCON bat AS LENS par forfait. Score 5 – 0

Rencontre AFCLL BETHUNE / FC AUCHEL

Absence de l'équipe de l'AFCLL BETHUNE à l'heure du coup d'envoi
Forfait de l'AFCLL BETHUNE. Amende de 15 €
FC AUCHEL bat AFCLL BETHUNE par forfait. Score 5 – 0

Rencontre FCF HENIN / US LESTREM

Absence de l'équipe de l'US LESTREM à l'heure du coup d'envoi
Forfait de l'US LESTREM. Amende de 15 €
FCF HENIN bat US LESTREM par forfait. Score 5 – 0

Rencontre USA LIEVIN / US CROISILLES

Absence de l'équipe de l'ARTESIEN à l'heure du coup d'envoi
Forfait de l'ARTESIEN. Amende de 15 €
USA LIEVIN bat US CROISILLES par forfait. Score 5 – 0

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente,
Evelyne BAUDUIN.**

**Le Secrétaire,
Jacques PENNINCK.**



METHODOLOGIE DE PROJET

**Le SAMEDI 19 OCTOBRE 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30
à LAVENTIE**

OBJECTIFS :

Cette formation organisée par l'**IR2F et le District Artois** est ouverte aux **dirigeants licenciés et associés** à la gestion de votre club.

Vous avez un projet club et vous désirez le mettre en forme, on peut vous aider à

DECOUVRIR LA METHODOLOGIE DE GESTION DE PROJET

LIEU ET DATES :

Salle des fêtes - rue Delphin Chavatte - 62840 LAVENTIE le **Samedi 19 octobre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30**

PROGRAMME SUCCINCT :

- Découvrir la méthodologie de gestion de projet.
- Analyser la situation de son association et définir son projet.
- Concevoir et formaliser son projet.
- Formalisation d'un plan de projet.
- Faire vivre et suivre son projet.
- Communiquer sur son projet.
- Evaluer et ajuster son projet.

PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

- › Dirigeants bénévoles de club.
- › Présidents et membres du bureau.

COMMENT PARTICIPER :

Remplir le bulletin d'inscription (à **télécharger sur notre site**) pour s'inscrire individuellement, ou par l'intermédiaire de son club, bulletin accompagné d'un chèque de 15 €

COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du District Artois choisir :

ACCUEIL DISTRICT COMPÉTITIONS PRATIQUES **FORMATIONS** TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

Puis

| | | |
|--|-------------------------|-----------------------------------|
| ACTUALITÉS DES FORMATIONS | FORMATIONS DES ARBITRES | FORMATIONS EDUCATEURS/EDUCATRICES |
| FORMATIONS DIRIGEANTS/DIRIGEANTES | DEVENIR ARBITRE | |



Cliquez sur

puis sur

[Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants](#)

Vous arrivez sur le site de la ligue, lire puis cliquez sur **Calendrier et inscription :**

- [Calendrier de Formation des Dirigeants 2019-2020 \(mise à jour du 27-09-2019\)](#)
- [Fiche d'inscription PFFD 2019-2020 \(PDF à compléter en ligne\)](#)

Vous tombez sur le tableau avec toutes les formations « dirigeants » proposées sur le territoire de la Ligue des Hauts de France, choisir la formation qui vous intéresse ici :

| | | | | | | | | |
|--------|---|---|--------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------|---|
| ARTOIS | Découvrir la méthodologie du projet | Être licencié et avoir 16 ans révolus | 4h | 19/10/2019 | 8h30 - 12h30 | Laventie | 16 | 40 € - 25 € pris en charge par la FFF = 15 € <u>Dans la limite de l'enveloppe attribuée au district</u> |
|--------|---|---|--------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------|---|

Cliquez sur le bulletin d'inscription à remplir par vos soins apparaît avec toutes les modalités dont le paiement.

Bulletin complété à renvoyer à carfaux@lfhf.fff.fr avant la date limite d'inscription notée.

Le Président de la Commission
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission
Eric GOOSSENS.



ACCOMPAGNER UNE EQUIPE DE FOOTBALL U6 A U11

**Le 26 OCTOBRE 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30
à BEUVRY**

Une session à destination des dirigeants ou **futurs dirigeants** du module « Accompagner une équipe U6 à U11 » dont l'objectif est d'aider l'éducateur **U7, U9 et U11** dans les tâches complémentaires de logistique, administratives et éducatives par la formation d'un accompagnateur d'équipe qualifié dirigeant.

Cette formation en ARTOIS sera organisée par l'IR2F et le District Artois à BEUVRY le samedi 26 octobre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30 à BEUVRY « Maison pour tous, 577 Rue Léon Gallot - 62660 Beuvry.

OBJECTIFS :

- › Connaître le rôle dévolu à un accompagnateur d'équipe de football (U7, U9, U11).
- › Adapter son discours et sa posture en fonction des catégories des enfants et maîtriser les étapes de l'organisation des rencontres et rassemblements, notamment dans la logistique de la sécurité en accompagnant l'éducateur, les enfants et les parents.

LIEU ET DATES :

BEUVRY 62660 « Maison pour tous », 577 Rue Léon Gallot le Samedi 26 octobre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30.

PROGRAMME SUCCINCT :

A/ Déterminer le rôle de l'Accompagnateur

- La place de l'accompagnateur au sein du club.
- Les caractéristiques du public U6/U11.
- Le rôle éducatif et le devoir d'exemplarité.

B/ Accompagner une équipe le jour des rencontres

- Les missions de l'Accompagnateur Avant, Pendant, Après les rencontres.

C/ Synthèse et conclusion

- Revenir sur les points essentiels.

PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

- Dirigeants bénévoles.
- Parents.
- Joueurs et joueuses souhaitant s'investir dans l'accompagnement d'une équipe du football d'animation U7, U9, U11.

COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du District Artois choisir :



Puis



Cliquez sur



puis sur

Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants

Calendrier et inscription :

Vous arrivez sur le site de la ligue, lire puis cliquez sur →

- [Calendrier de Formation des Dirigeants 2019-2020 \(mise à jour du 27-09-2019\)](#)
- [Fiche d'inscription PFFD 2019-2020 \(PDF à compléter en ligne\)](#)

Vous tombez sur le tableau avec toutes les formations « dirigeants » proposées sur le territoire de la Ligue des Hauts de France, choisir la formation qui vous intéresse ici :

| | | | | | | | | |
|--------|---|--------------------------------------|--------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------|--------------------|---|
| ARTOIS | Accompagner une équipe de football U6/U12 | Avoir 16 ans révolus | 4h | 26/10/2019 | 8h30 - 12h30 | Beuvry | 16 | 40 € dont 25 € pris en charge par la FFF pour les licenciés, dans la limite de l'enveloppe disponible |
|--------|---|--------------------------------------|--------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------|--------------------|---|

Cliquez sur, le bulletin d'inscription à remplir par vos soins apparaît avec toutes les modalités dont le paiement.

Bulletin complété à renvoyer à carfaux@lfhf.fff.fr avant la date limite d'inscription notée.

Le Président de la Commission
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission
Eric GOOSSENS.



APPREHENDER LES REPSONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT

**Le SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30
À ROUVROY**

OBJECTIFS :

Cette formation organisée par l'IR2F et le District Artois est ouverte aux dirigeants licenciés dans un club, notamment les nouveaux dirigeants.

Ce module de formation de 4 heures les informera sur les différents types de risques inhérents à l'association et leur permettra de s'en prévenir.

La notion d'assurance et l'identification des différentes responsabilités et procédures liées aux risques encourus seront également abordés pendant cette formation.

LIEU ET DATES :

ROUVROY - Stade Constant Duquenoy - rue du Général De Gaulle 62320 ROUVROY

Samedi 9 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30

ANIMATEURS :

- **Evelyne BAUDUIN**, vice-présidente du District et formatrice labellisée IFF.
- **Gérard DEBONNE**, membre du comité directeur et formateur labellisé IFF.

PROGRAMME SUCCINCT :

- › Prévenir les risques inhérents à l'activité de l'association.
 - Définir la notion de risque.
 - Adopter les bonnes conduites en matière de prévention des risques.
- › Identifier les responsabilités engagées :
 - La responsabilité éducative.
 - La responsabilité civile.
 - La responsabilité pénale
 - La responsabilité disciplinaire.
- › Distinguer les différentes assurances.
 - Qui doit être assuré et par qui ?
 - Quelle assurance, pour qui ?

PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

- › Dirigeants bénévoles
- › Présidents
- › Membres du bureau
- › Salariés des clubs

COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du **District Artois** (bandeau bleu) choisir : **FORMATIONS**

Puis **Formation Dirigeants/Dirigeantes**

- › **Choisir votre formation.** Lisez attentivement les objectifs, si vous voulez vous inscrire
- Ou inscrire vos licenciés **Cliquer sur**

[Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants](#)

- › Vous arrivez sur **le site de la ligue**, puis **cliquez sur Calendriers de formation des Dirigeants/Dirigeantes 2019/2020.**
 - › Vous arrivez sur le tableau avec **toutes les formations « dirigeants »** proposées sur le territoire de la **Ligue des Hauts de France**, **choisir la formation qui vous intéresse.**
 - › **Cliquez sur, le bulletin d'inscription** à remplir par vos soins (**apparaît avec toutes les modalités dont le paiement**).
- › Bulletin complété à renvoyer à **carfaux@lfhf.fff.fr** avant la date limite d'inscription notée.

Le Président de la Commission
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission
Eric GOOSSENS.



CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET

Le 23 NOVEMBRE 2019 à BEUVRY de 8 heures 30 à 12 heures 30

OBJECTIFS :

Cette formation organisée par **l'IR2F et le District Artois** est ouverte **aux dirigeants licenciés** dans un club, notamment les acteurs de la mise en œuvre du **Projet club** = projet associatif, projet sportif, projet éducatif .

Cette **formation en ARTOIS sera organisée à BEUVRY le samedi 23 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30 à BEUVRY « Maison pour tous, 577 Rue Léon Gallot - 62660 Beuvry.**

- › Concevoir un projet en groupe.
- › Présenter le projet, en interne, en externe.
- › Analyser l'avancement et la réussite de son projet
- › Capitaliser sur les bonnes pratiques.

LIEU ET DATE :

BEUVRY 62660 : « Maison pour tous », 577 Rue Léon Gallot - Samedi 23 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30

PROGRAMME SUCCINCT :

- » Concevoir un projet
- » Etablir un diagnostic
- » Formaliser un projet
- » Communiquer sur son projet
- » Evaluer et ajuster son projet
- » Bilan du projet

PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

- » Dirigeants bénévoles
- » Présidents
- » Membres du bureau

COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du **District Artois** (bandeau bleu) choisir : **FORMATIONS**

Puis **Formation Dirigeants/Dirigeantes**

Choisir votre formation. Lisez attentivement les objectifs, si vous voulez vous inscrire

Ou inscrire vos licenciés **Cliquer sur**

Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants

Vous arrivez sur le site de la ligue, puis cliquez sur Calendriers de formation des Dirigeants/Dirigeantes 2019/2020.

Vous arrivez sur le tableau avec **toutes les formations « dirigeants »** proposées sur le territoire de la **Ligue des Hauts de France, choisir la formation qui vous intéresse.**

Cliquez sur, le bulletin d'inscription à remplir par vos soins (**apparaît avec toutes les modalités dont le paiement**).

Bulletin complété à renvoyer à **carfaux@lfhf.fff.fr** avant la date limite d'inscription notée.

Le Président de la Commission
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission
Eric GOOSSENS.